

COMPTE RENDU

DE LA

CONSULTATION PUBLIQUE SUR :

LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE THERMIQUE
SUR UN NOUVEAU SITE À KUUJJUAQ
PROJET D'HYDRO-QUÉBEC

Kuujuuaq, le 26 novembre 2007

Compte-rendu de la consultation publique sur le projet de construction d'une centrale thermique sur un nouveau site à Kuujjuaq par Hydro-Québec tenue à Kuujjuaq le 26 novembre 2007.

ETAIENT PRESENTS: M. Putulik Papigatuk, CQEK
M. Joseph Annahatak, CQEK
M. David Okpik, CQEK
M. Larry Watt, maire du village nordique de Kuujjuaq
M. Martin Tremblay, secrétaire exécutif de la CQEK

La consultation publique sur le projet de construction d'une centrale thermique sur un nouveau site par Hydro-Québec s'est tenue à Kuujjuaq dans les locaux de la station de radio locale (Annexe A). La consultation a duré 1h30 pendant laquelle 15 à 20 participants ont commenté le projet. Les commentaires ont porté principalement sur les informations transmises sur le projet par le promoteur, le choix du nouveau site pour la centrale, les énergies alternatives et d'autres sujets tels le nettoyage de l'ancien site et le recyclage de l'excès de chaleur émis par la nouvelle centrale.

D'abord, les gens considèrent avoir reçu suffisamment d'information sur le projet de centrale thermique et appuient la réalisation de ce dernier. Le choix du site est considéré adéquat par la majorité des participants. Un participant était toutefois préoccupé que la centrale se retrouve, avec la futur expansion de la communauté, au centre de celle-ci. Le plan d'aménagement de la municipalité de Kuujjuaq assurera qu'aucun développement domiciliaire ne soit réalisé dans le secteur qui sera uniquement réservé à une occupation industrielle.

Quelques participants ont mentionné l'importance d'utiliser des énergies alternatives telles l'éolien. D'autres participants ont souligné que le village de Kuujjuaq devrait être branché au réseau d'Hydro-Québec de la Baie James. De nombreux participants ont mentionnés que les eaux de la rivière Caniapiscau ont été détournées par la construction de digues causant une diminution significative du niveau d'eau de la rivière Koksoak et des difficultés pour la navigation. Selon les participants, le branchement au réseau hydroélectrique pourrait être une compensation à considérer.

Finalement, un participant a signalé l'importance de désaffecter le site de l'ancienne centrale thermique. Un autre a signalé que la chaleur dégagée par la nouvelle centrale thermique devrait être récupérée pour le chauffage d'un projet de serre ou de piscine publique.

Annexe A

Consultation publique de Kuujjuaq Reconstruction de la centrale thermique dans un nouveau site Projet d'Hydro-Québec

Agenda de la consultation

1. Début de la consultation et présentation du projet de centrale thermique (13h30).
2. Explication du mandat de la CQEK.
3. Explication du déroulement de la consultation:
 - a. Présentation des questions (par la radio locale).
 - b. Réception des commentaires par la radio locale.
 - c. Fin de la consultation vers 15h00.

Questions:

1. Informations reçues par la communauté: La communauté a-t-elle reçu suffisamment d'information concernant le projet de centrale thermique par le promoteur?
2. Sélection du site (1 km au nord-ouest de Kuujjuaq): Considérant le futur développement de la communauté, le site sélectionné est-il approprié?
3. Énergie: La nouvelle centrale thermique va utiliser du diesel pour produire l'électricité. La population est-elle d'accord avec ce type d'énergie? Est-ce que le développement d'une source d'énergie alternative est important (éolienne, combinaison éolienne et diesel, etc.) pour la population?
4. Autres: La population a-t-elle d'autres préoccupations concernant le projet?